



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme américaine de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 16-mai-2024

Version 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Advanced Air Intake and Throttle Body Cleaner

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 58006

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Utilisations déconseillées All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Adresse du fabricant

Également distribué par:

Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Fabriqué et distribué par:

Distributeur

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924

International Emergency:

00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003583

Adresse e-mail: EHS@itwproap.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Inhalation (gaz)	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Aérosols inflammables	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz dissous

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Mention d'avertissement

Danger

Nocif par inhalation
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer
Peut irriter les voies respiratoires
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Aérosol extrêmement inflammable
Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur



Aspect Liquide transparent

État physique Aérosol

Odeur Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuel requis
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter un appareil de protection des yeux/du visage
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

Dangers sans autre classification (HNOC)
non applicable

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aiguë inconnue

8% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Acétone	67-64-1	10 - <25%
2-Butoxyéthanol	111-76-2	10 - <25%
Xylènes	1330-20-7	5 - <10%
Éthylbenzène	100-41-4	2.5 - <5%
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	2.5 - <5%
Isopropylbenzène	98-82-8	0.1 - <0.5%

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun(e)

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Contenu sous pression. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Ne pas introduire d'aiguille ou d'autre objet pointu dans l'ouverture du sommet du récipient.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents comburants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Acétone 67-64-1	TWA: 250 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors. (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³
2-Butoxyéthanol 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ (vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 120 mg/m ³ (vacated) Sk* Sk*	IDLH: 700 ppm TWA: 5 ppm TWA: 24 mg/m ³
Xylènes 1330-20-7	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m ³	-
Éthylbenzène 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m ³	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m ³
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	TWA: 10 ppm	-	TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m ³
Isopropylbenzène 98-82-8	TWA: 5 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m ³ (vacated) Sk* Sk*	IDLH: 900 ppm TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m ³

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Aérosol

Aspect	Liquide transparent
Odeur	Solvant
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	35 °C / 95 °F	
Point d'éclair	< 0 °C / 32 °F	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	0.84	
Hydrosolubilité	Partiellement soluble	
Solubilité(s)	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Trait d'union	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	2 cSt	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucune information disponible	
Masse molaire	Aucune information disponible	
Densité	Aucune information disponible	
Masse volumique apparente	Aucune information disponible	
TDAA (Température de décomposition auto-accélérée)	Aucune information disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune information disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents comburants forts

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
Ingestion	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Acétone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	> 15700 mg/kg (Rabbit)	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h
2-Butoxyéthanol 111-76-2	= 470 mg/kg (Rat)	= 435 mg/kg (Rabbit)	= 450 ppm (Rat) 4 h = 486 ppm (Rat) 4 h
Xylènes 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
Éthylbenzène 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.2 mg/L (Rat) 4 h
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	= 3280 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	= 18 g/m ³ (Rat) 4 h
Isopropylbenzène 98-82-8	= 1400 mg/kg (Rat)	= 12300 µL/kg (Rabbit)	> 3577 ppm (Rat) 6 h

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules Aucune information disponible.

germinales

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2-Butoxyéthanol 111-76-2	A3	Group 3	-	-
Xylènes 1330-20-7	-	Group 3	-	-
Éthylbenzène 100-41-4	A3	Group 2B	-	X
Isopropylbenzène 98-82-8	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

Hypothèse raisonnable - Cancérogène chez l'humain selon une hypothèse raisonnable

Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis

X - Présent

Toxicité chronique Peut entraîner des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique.
Peut entraîner des effets indésirables sur le foie.

Effets sur certains organes cibles Sang, Système nerveux central, Système cardio-vasculaire (SCV), Yeux, système hématopoïétique, Rein, Foie, Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 2030 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 2277 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz) 14025 mg/l
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)
)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Acétone 67-64-1	-0.24
2-Butoxyéthanol 111-76-2	0.81
Xylènes 1330-20-7	3.15
Éthylbenzène 100-41-4	3.118
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	3.63
Isopropylbenzène 98-82-8	3.55

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis U002 U055 U239

Nom chimique	California Hazardous Waste Status
Acétone 67-64-1	Ignitable
Xylènes 1330-20-7	Toxic Ignitable
Éthylbenzène 100-41-4	Toxic Ignitable
Isopropylbenzène 98-82-8	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque :

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification UN1950
Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport 2.1

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification UN1950
Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport 2.1

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification UN1950
Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport 2.1

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme
DSL/NDSL Est conforme
EINECS/ELINCS Est conforme
ENCS Est conforme
IECSC Est conforme
KECI Est conforme
PICCS Est conforme
AICS (Australie) Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product contains a chemical or chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Threshold Values %
2-Butoxyéthanol - 111-76-2	1.0
Xylènes - 1330-20-7	1.0
Éthylbenzène - 100-41-4	0.1

1,2,4-Triméthylbenzène - 95-63-6	1.0
Isopropylbenzène - 98-82-8	0.1

SARA 311/312 Hazard Categories

Danger aigu pour la santé	Non
Chronic Health Hazard	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act)

This product contains the following substances which are regulated pollutants pursuant to the Clean Water Act (40 CFR 122.21 and 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Reportable Quantities	CWA - Toxic Pollutants	CWA - Priority Pollutants	CWA - Hazardous Substances
Xylènes 1330-20-7	100 lb	-	-	X
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	X	X	X

CERCLA

This material, as supplied, contains one or more substances regulated as a hazardous substance under the Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Hazardous Substances RQs	Extremely Hazardous Substances RQs	Reportable Quantity (RQ)
Acétone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Xylènes 1330-20-7	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Isopropylbenzène 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

US State Regulations

Proposition californienne 65

This product contains the following Proposition 65 chemicals:

Nom chimique	Proposition californienne 65
Éthylbenzène 100-41-4	Carcinogen
Isopropylbenzène 98-82-8	Carcinogen

U.S. State Right-to-Know Regulations

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
Acétone 67-64-1	X	X	X
2-Butoxyéthanol 111-76-2	X	X	X
Xylènes 1330-20-7	X	X	X
Acétate de tert-butyle 540-88-5	X	X	X
Dioxyde de carbone 124-38-9	X	X	X
Éthylbenzène 100-41-4	X	X	X
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	X	X	X
Mésitylène 108-67-8	-	X	-
Diéthylbenzène	X	-	-

25340-17-4			
Isopropylbenzène 98-82-8	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 4	Instabilité 0	-
<u>HMIS</u>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 4	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

Date de révision 16-mai-2024

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.

Fin de la Fiche de données de sécurité